

PROJET DE BUDGET PARTICIPATIF 2017

Proposé par l'association
Habiter la Porte d'En Bas, un quartier, la Ville

**Conforter dans son identité
le "Jardin naturel
de la Porte d'en bas"**

**et prolonger sa traversée
par de nouvelles mailles**

**pour constituer une liaison verte
de quartier en quartier
incluant à terme
les nouveaux projets**

**et articulée aux PR 8 et 9
et au GR655 (coulée verte)**

1) Matériels/matériaux

2) Plantations

3) Travaux de mise en place

4) Fonctionnement et entretien

A noter :

I/ Ce DOCUMENT joint à la FICHE qui expose la TRAME de notre projet se présente comme un GUIDE explicitant les MOYENS par lesquels réaliser les OBJECTIFS .

Un « **Préambule** » désigne et récapitule les différents critères avec lesquels nous souhaitons voir traiter les « aménagements de l'espace » que nous proposons à travers ce projet.

Au moment du dépôt de ce projet, **l'étude présentée dans ce document reste à compléter, précisée, ou rectifiée** dans les prochaines étapes - par nous -mêmes éventuellement (dont références aux matériels à acquérir) **et lors de nos échanges avec vos services.**

2/ Seconde pièce jointe : un Plan à l'échelle de la ville

qui devrait être suivi d'un second **Plan à l'échelle du quartier concerné**

IMPORTANT et en EN PRÉAMBULE

I. Faisabilité / Réalisation

I.1. Sur la proposition d'aménagements **concernant une partie du projet laquelle est située en dehors du jardin public :**

Nous espérons avoir **dès l'amont**, l'aide des services municipaux pour **vérification juridique et validation préalable de faisabilité**

- compte tenu de l'identification des propriétaires qui est à faire (Ville et/ou SEMABA), selon les parties de terrain concernées

- des obligations et responsabilités, dans les **conditions d'accès actuelles à l'espace jardin** (proches abords côté rue Pablo Neruda et rue des Monceaux) **tant du public** (passage à clarifier) **que des agents d'entretien** (lors des travaux d'élagage des arbres existants, poste EDF) avant tout choix d'investissement municipal.

I.2. **Ce projet s'inscrit dans la logique et les principes d'un développement durable.**

Ce qui suppose d'utiliser des critères écologiques

- pour le **choix des matériaux** entrant dans la fabrication de ce qui est proposé pour les nouveaux aménagements internes au jardin et ses abords

- pour le **choix du végétal** (arbustes, plantes et fleurs) à réintroduire dans le jardin existant, ou à implanter dans les segments de terrains figurant comme portions de liaison verte à constituer.

II. Contexte et objectifs

II.1. Ce projet est élaboré en cohérence avec les critères ayant guidé le travail de conception collective de cet espace de nature au sein du quartier Centre : inséré dans un espace construit de résidences de tous côtés, mais aussi en lien avec la "Friche des Monceaux" située allée et rue des Monceaux.

- **organisation de l'espace paysage où intégrer la circulation pour tout public - voie principale, adaptée aux personnes à mobilité réduite,** permettant une traversée dans trois directions, et en son milieu **sente secondaire enherbée** - tracée comme un diverticule (ludique) de la voie principale pouvant être empruntée par les enfants, ou permettant une approche de la végétation la plus éloignée de la voie principale, pour son observation

- **choix de la flore** où le point de vue « esthétique », s'il intervient aussi, est subordonné aux bienfaits pour la **biodiversité** qui peut en résulter ainsi qu'au maintien d'**essences locales**.

II.2. Ce projet s'inscrit dans la démarche éducative du public (adultes et enfants) que nous avons souhaitée lors de l'aménagement initial de ces lieux

- comme en témoignent les **panneaux informatifs** posés aux trois entrées du jardin auxquels tout passant ou promeneur peut se référer.

- comme en témoignent aussi les moments que lui consacrent des **enseignants de l'école Albert Petit qui ponctuellement le font visiter aux plus jeunes enfants** -

Toutefois l'observation de l'usage qui est fait de ce jardin depuis sa création (dont sa fonction traversante au sein du quartier) amène à souhaiter amplifier l'approche éducative.

En effet, si on le fréquente beaucoup pour les commodités de sa situation, les passants qui le découvrent au hasard d'un itinéraire piétonnier, en admirant la poésie et la beauté des lieux s'interrogent aussi sur les essences qui le composent (arbres et autres plantes)

- en introduisant aujourd'hui des aménagements permettant d'appréhender mieux l'aspect botanique de cet espace de nature spécifique, ce qui devrait favoriser un usage plus éclairé et compatible avec l'intention qui a guidé la création de ce « jardin- verger » singulier.

- en attirant l'attention sur la fragmentation qui caractérise dans nos milieux urbains **la Trame verte** ainsi que les **Circulations douces** et **"Parcours buissonniers"**

- et les potentialités existantes pour en établir les continuités.

II.3. Ce projet s'inscrit dans une réflexion menée sur la problématique des nécessaires continuités d'une Trame verte au sein de notre commune (se prolongeant dans les autres communes du Territoire) **ainsi que des continuités des circulations douces irrigant nos villes, dont la circulation du piéton** - qui lui permet une proximité et une familiarisation avec les différents espaces de nature, comme avec les différents éléments du patrimoine urbain à découvrir et faire découvrir.

Ce pourrait être une démarche reprise par d'autres quartiers de notre commune afin qu'à partir de la connaissance précise de leurs habitants – de quartier en quartier se tisse ce maillage.

Lors des projets de Budget participatif déposés , nous avons retenu en particulier le projet de « coulée verte » depuis les métros , le long de l'avenue Barbusse jusqu'au au centre ville, à mener jusqu'à la Coulée verte existante – projet qui a une parenté avec le nôtre, et correspond à des propositions d'aménagement que nous avons déjà faites.

1) Matériels/matériaux

1.1) Mise en valeur du jardin et de ses plantations vis-à-vis du public :

1.1.1) **Bordure de protection** de moyenne hauteur à poser en large pourtour des 3 érables en préservation des plantes vivaces couvre-sol (fougères, violettes, pervenches, etc.) trop piétinées : L 40 mètres x H (15 à 30 cm) matériaux (ardoise, métal, bois, osier, saule)

1.1.2) « **Pas japonais** » de matérialisation de la circulation dans l'allée en herbe rejoignant l'allée principale en marne sur un parcours moins salissant/ glissant, moins invasif et très ludique : nb ? (rondins de bois, ardoise, pierre, pavés, etc.)

1.1.3) « **Poteaux/piquets botaniques et étiquettes** » de marquage des essences : nb ? (conception / rédaction et impression des textes et illustrations)

1.1.4) « **Plaques de dénomination du jardin** » (modèle standard - lettrage blanc et fond vert - utilisé par Bagneux) à fixer à l'extérieur sur un pilier de porte ou aux grilles : trois (une à chaque porte d'accès)

Tous ces éléments ont été pour la plupart déjà repérés chez différentes entreprises dont Botanic éditions – certains plus souhaitables que d'autres

1.2) Accessibilité piéton au jardin depuis l'allée plantée débouchant rue P. Neruda (entre les piliers du porche inscrit au patrimoine) vers l'entrée nord-ouest du jardin (longe le parking SEMABA) :

Cette proposition est à valider avec les limites de propriété (Ville et Semaba)

1.2.1) « **Potelet** » pour empêcher le stationnement de voiture entre les piliers (mais sans empêcher l'accès de l'EDF au poste électrique et celui des pompiers si règlements à respecter) : implantation selon contraintes à étudier (EDF et pompiers)

1.2.2) « **Restauration et protection de la partie basse des 2 piliers inscrits au patrimoine** »

1.2.3) « **Revêtement anti tags sur poste EDF** » (contact avec EDF)

1.2.4) « **Dispositif (plantations ?) pour empêcher de passer près ou autour du poste EDF** » (à étudier avec normes et contact avec EDF)

1.3) Accessibilité piéton au jardin concernant le raccourcis "sauvage" situé à proximité de la sortie du parking sous-sol SEMABA (utilisé en masse par les écoliers et le voisinage en évitement de la rue Neruda) situé entre la rue des Monceaux (en direction du centre-ville) et l'entrée nord-ouest du jardin :

Cette proposition est à valider avec les limites de propriété (Ville et Semaba)

1.3.1) **Bordures au sol** (béton / bois) et **terre (marne)** de terrassement d'allée pour matérialiser le cheminement piéton actuellement "sauvage" d'accès et de débouché (en provenance et vers la rue des Monceaux) utilisé par écoliers et le voisinage (évitement de la rue P. Neruda)

1.4) Signalétique des parcours piétons d'itinéraires de traversées :

1.4.1) « **Implantation de bornes** » indicatrices de situation et de direction de type « coulée verte » **suggérant des itinéraires piétons alternatifs paisibles :**

Plan de situation et indications des sites remarquables, historiques et les autres espaces verts – jardins, parcs, friche, mares, stade, arbre remarquable (ex le séquoïa), ..., ancienne Mairie, Maison de la Musique et de la Danse, Maison Des Arts, etc ... – accessibles à pied – estimation en temps de parcours piéton (minutes) : nb (une à chaque entrée du jardin et d'autres à des points à déterminer).

2) Plantations

2.1) Mise en valeur du jardin et de ses plantations vis-à-vis du public :

2.1.1) **Renouvellement à l'équivalent des plantations situées dans le large espace sous les grands érables et que devra délimiter la bordure prévue pour en empêcher le piétinement** (terre mise à nu, plantes en voie de disparition ou malmenées dès leur floraison)

2.1.2) « **Arbustes et terre** » pour **masquer la grille d'aération du sous-sol du parking** (située dans la zone de la prairie/verger) : nombre ? et essences ?

2.2) Accessibilité piéton au jardin depuis l'allée débouchant rue P. Neruda (côté porche inscrit au patrimoine) vers l'entrée nord-ouest du jardin (longe le parking SEMABA) :

Cette proposition est à valider avec les limites de propriété (Ville et Semaba)

2.2.1) **Arbustes et plantes vivaces** (nb et essences à définir) et terre de plantation afin de **mettre en valeur les abords de ce porche (côté intérieur)**

2.2.2) **Arbustes et plantes vivaces** (nb et essences à définir) et terre de plantation afin de **délimiter les abords du poste EDF** où ne pas pénétrer

2.2.2) **Arbustes et plantes vivaces** (nb et essences à définir) et terre de plantation aux **abords extérieurs de l'entrée nord-ouest du jardin près de l'immeuble d'habitation SEMABA, afin de faire le lien avec le jardin naturel** proprement dit (et se substituer aux détritiques qui « ornent » trop souvent cette plate-bande)

2.3) Accessibilité piéton au jardin concernant le raccourcis "sauvage" situé à proximité de la sortie du parking sous-sol SEMABA (utilisé en masse par écoliers et le voisinage en évitement de la rue P. Neruda) situé entre la rue des Monceaux (en direction du centre-ville) et l'entrée nord-ouest du jardin :

Cette proposition est à valider avec les limites de propriété (Ville et Semaba)

2.3.1) **Arbustes** (nb et essences à définir) et terre de plantation afin **d'empêcher tout passage en dehors du nouveau cheminement**

2. 4) **Constitution ou prolongement de l'existant sur les portions de voies constituant de nouvelles mailles de la Trame verte et de la circulation douce piétonne**

2.4.1) **Insérer des arbustes** (essence à étudier) **entre les bancs de la Partie de la rue des Mathurins entre la rue des Monceaux et le Jardin de la Maison des Arts**

2.4 .2) **Traiter en corridor vert la Partie de la rue P. Neruda entre la rue de la Porte d'en Bas et le sentier des Brugnauts :**

(planter une haie ? le long du stade et complément de plantations à l'allée existante) et insérer des arbustes (essence à étudier) **sur le large trottoir engazonné** qui précède le gymnase R. Rollandla partie qui

3) Travaux de mise en place

Suppose les tâches d'installation / protection du chantier, suivi du plan d'implantation, creusement, fixation ...

3.1) **Mise en valeur du jardin et de ses plantations vis-à-vis du public :**

3.1.1) « **Bordure de protection** » autour du groupe central des 3 érables

3.1.2) « **Pas japonais** »

3.1.3) « **Poteaux /piquets botaniques et étiquettes** »

3.1.4) « **Arbustes autour de l'aération de parking au sol** » :

3.2) Accessibilité piéton au jardin depuis l'allée débouchant rue P. Neruda (entrée des côté porche inscrit au patrimoine) vers l'entrée nord-ouest du jardin (longe le parking SEMABA) :

Cette proposition est à valider avec les limites de propriété (Ville et Semaba)

3.2.1) « **Couper l'érable (et veiller à sa non repousse ?)** » qui s'est planté au pied du haut et vieux mur au coin près du poste EDF

3.2.2) « **Potelet métal et réfléchissant** »

3.2.3) « **Restauration et protection contre chocs des véhicules des bas des 2 piliers inscrits au patrimoine** »

3.2.4) « **Revêtement anti tags sur poste EDF** » (contact avec EDF)

3.2.5) « **Empêchement (grillage / plantations) de passer près ou autour du poste EDF** » (à étudier avec normes et contact avec EDF)

3.3) Accessibilité piéton au jardin concernant le raccourcis "sauvage" situé à proximité de la sortie du parking sous-sol SEMABA (utilisé en masse par écoliers et le voisinage en évitement de la rue Neruda) situé entre la rue des Monceaux (en direction du centre-ville) et l'entrée nord-ouest du jardin :

Cette proposition est à valider avec les limites de propriété (Ville et Semaba)

3.3.1) Terrassement d'allée pour re matérialiser le cheminement piéton actuellement "sauvage" :

1.4) Signalétique des parcours piétons d'itinéraires de traversées :

1.4.1) « **Implantation de bornes** » indicatrices de situation et de direction : creusement, scellement

4) Fonctionnement / entretien

4.1) Mise en valeur du jardin et de ses plantations vis-à-vis du public :

4.1.1) « **Arrosage** » des nouveaux arbustes en début de plantation - Entretien compris dans la « garantie » du paysagiste ou de la Ville : **donc pas de coût de nettoyage (compris dans le nettoyage actuel) et taille éventuelle (au bout plusieurs années).**

4.1.2) « **Poteaux en bois ou métal** » : durée de vie estimée à 10 ans : **pas d'entretien.**

4.1.3) « **Signalisation botanique** » **disposer d'un volant d'étiquettes et de supports de rechange** permettant soit de remplacer d'éventuels étiquetage enlevés, soit de pouvoir compléter les repérages existant – selon les saisons – dans des buts d'observation botanique

4.1.4) « **Bordure** » en bois ou ardoise ou métal : **tous les modèles repérés comme possibles traités de manière écologique et durable**

4.2) Accessibilité piéton au jardin depuis l'allée débouchant rue P. Neruda (entrée des côté porche inscrit au patrimoine) vers l'entrée nord-ouest du jardin (longe le parking SEMABA) :

Cette proposition est à valider avec les limites de propriété (Ville et Semaba)

4.1.1) « **Arrosage** » des nouveaux arbustes en début de plantation - Entretien compris dans la « garantie » du paysagiste ou de la Ville : **donc pas de coût de nettoyage (compris dans le nettoyage actuel) et taille éventuelle (au bout plusieurs années).**

4.3) Accessibilité piéton au jardin concernant le raccourcis "sauvage" situé à proximité de la sortie du parking sous-sol SEMABA (utilisé en masse par écoliers et le voisinage en évitement de la rue P. Neruda) situé entre la rue des Monceaux (en direction du centre-ville) et l'entrée nord-ouest du jardin :

Cette proposition est à valider avec les limites de propriété (Ville et Semaba)

4.4) Suite Travaux de végétalisation concernant les portions de terrain « Partie de la rue P. Neruda entre la rue de la Porte d'en Bas et le sentier des Brugnants » et « Partie rue des Mathurins entre la rue des Monceaux et le Jardin de la Maison des Arts : **portions de corridors verts**

4.4.1) **Arrosage des nouveaux arbustes en début de plantation**

4.4.2) Compte tenu du choix des essences les plus naturelles possibles, **pas ou peu d'arrosage.**

4.4.3) **Taille de la haie** si ce choix est fait ? le long du stade après l'école